



## SMART INVEST BON Fund Selection 2

Exposition à 100% de la prime nette investie via un dépôt  
auprès de BNP Paribas Fortis



**BNP PARIBAS FORTIS**  
PRIVATE BANKING

Document promotionnel | Novembre 2012

La période de souscription court du 15 novembre à 9 h au 14 décembre 2012 à 16 h.

Pour en savoir plus ou pour procéder à une souscription, adressez-vous à votre private banker  
ou à votre wealth manager.

Vous recherchez la meilleure façon de faire fructifier votre capital à long terme. Cela n'a rien d'évident. Construire et gérer un portefeuille de placements exige du temps et une certaine connaissance des marchés financiers. Une diversification optimale revêt, en outre, une importance cruciale. Et pour prendre des décisions d'investissement rapides et pertinentes, une information actualisée en permanence et une bonne dose de sang-froid s'avèrent tout aussi nécessaires.

En tant qu'investisseur particulier, vous n'avez peut-être ni le temps ni l'envie de gérer un portefeuille. Mieux vaut alors confier cette tâche à des spécialistes expérimentés et bien outillés, en investissant dans des fonds de placement. Vous pouvez ainsi profiter, même avec un capital de départ relativement limité, d'opportunités de placement intéressantes sur des marchés parfois difficilement accessibles à l'investisseur particulier.

Reste que la plupart des fonds n'assurent pas la protection du capital investi et qu'il est de plus en plus difficile de faire son choix dans l'offre pléthorique de fonds actuelle. Vous pouvez palier à ces deux inconvénients en optant pour **SMART INVEST BON Fund Selection 2**, une assurance-vie (branche 23) de AG Insurance.



**Grâce à SMART INVEST BON Fund Selection 2, une assurance-vie (branche 23) de AG Insurance, vous visez le potentiel non pas d'un mais de trois fonds de placement réputés, via un investissement prévoyant la protection du capital.**

- ✓ **Au travers d'un seul et unique investissement**, vous suivez l'évolution d'un panier constitué à parts égales de trois fonds de placement:
  - **Franklin Mutual European Fund,**
  - **PIMCO Global Investors Series plc Global Investment Grade Credit E Acc EUR (Hdg),**
  - **Ethna-Aktiv E (T).**
- ✓ Vous profitez de **l'expertise des spécialistes en placement** qui gèrent ces fonds.
- ✓ Vous bénéficiez indirectement d'une large répartition des risques grâce à la **très grande diversification** des actifs dans lesquels sont investis ces trois fonds.
- ✓ Votre prime nette investie, de minimum 5.000 EUR (hors taxe et frais d'entrée), est **protégée à 100% au terme** (soit après 8 ans et 1 mois), **sauf en cas de défaillance de Fortis Banque sa<sup>1</sup>**, institution financière auprès de laquelle est placé l'ensemble des primes nettes investies. En cas de faillite ou de défaut de paiement du dépositaire, l'investisseur s'expose au risque de ne pas récupérer son capital au terme.

SMART INVEST BON Fund Selection 2 est une formule de placement prioritairement destinée aux investisseurs présentant un **profil défensif (Defensive) à dynamique (Dynamic)**. Elle peut néanmoins convenir, dans certaines limites, à des investisseurs présentant un autre profil.

1. Rating de Fortis Banque sa: A2 (*stable outlook*) chez Moody's, A+ (*negative outlook*) chez Standard & Poor's et A (*stable outlook*) chez Fitch. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

## Panier composé de trois fonds sous-jacents diversifiés

Pour vous permettre de viser un rendement attrayant, SMART INVEST BON Fund Selection 2 associe votre rendement final à l'évolution d'un panier constitué à parts égales de trois fonds de placement. Afin d'assurer une composition équilibrée et une répartition optimale, il a été décidé de composer le panier:

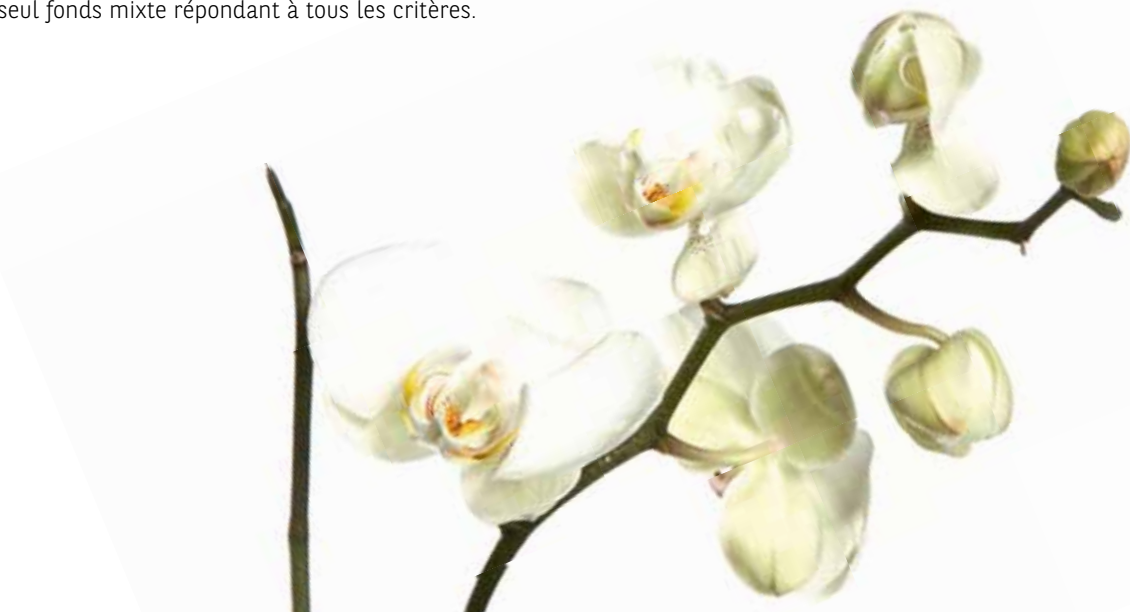
- d'un fonds d'actions européennes,
- d'un fonds d'obligations d'entreprises de qualité, et
- d'un fonds mixte, investi tant en actions qu'en obligations.

### Processus de sélection des fonds sous-jacents

1. **Le gestionnaire du fonds doit être reconnu par la société de gestion FundQuest**, filiale du groupe BNP Paribas comptant parmi les principales sociétés de multigestion dans le monde. FundQuest sélectionne les gestionnaires auxquels BNP Paribas peut faire appel pour gérer ses actifs sur base d'une analyse qualitative de la gestion et d'une analyse approfondie des risques.
2. **Le fonds doit être validé par FundQuest**. Les fonds des gestionnaires reconnus par FundQuest sont ensuite sélectionnés sur base d'analyses similaires pour constituer l'univers de fonds "admissibles".
3. Au sein de cet univers de fonds, les **fonds susceptibles d'intégrer le panier** ont été sélectionnés sur base de **différents critères**. Concrètement, le fonds doit:
  - être enregistré en Belgique;
  - être libellé en EUR;
  - ne pas être un "fonds de fonds";
  - être un fonds de capitalisation;
  - posséder des actifs sous gestion dont la valeur dépasse 2 milliards USD;
  - être gratifié de cinq étoiles par Morningstar.

### Résultats du processus de sélection des fonds sous-jacents

- **Franklin Mutual European Fund**: seul fonds d'actions européennes répondant à tous les critères.
- **PIMCO Global Investors Series plc Global Investment Grade Credit E Acc EUR (Hdg)**: fonds d'obligations d'entreprises de qualité privilégié parmi les 3 fonds répondant à tous les critères parce qu'il présente le plus d'actifs sous gestion.
- **Ethna-Aktiv E (T)**: seul fonds mixte répondant à tous les critères.



### Une couverture décès étendue gratuite

À côté de la protection de la prime nette investie au terme, SMART INVEST BON Fund Selection 2 prévoit également une protection en cas de décès. En effet, sous certaines conditions, le preneur d'assurance bénéficie automatiquement et gratuitement d'une **couverture décès étendue**. Cela signifie qu'en cas de décès de l'assuré, la prime nette investie sera entièrement versée aux bénéficiaires préalablement désignés si les conditions suivantes sont réunies:

- l'assuré était âgé de moins de 68 ans à la conclusion du contrat;
- l'assuré est âgé de moins de 70 ans au moment du décès;
- le total des primes nettes versées dans des contrats SMART INVEST BON sur la tête de l'assuré ne dépasse pas 375.000 EUR.

Supposons que, suite à une contre-performance d'un ou plusieurs fonds sous-jacents, la valeur du contrat soit inférieure à la prime nette investie, au moment du décès de l'assuré. Grâce à la couverture décès étendue, c'est néanmoins la prime nette investie qui sera versée aux bénéficiaires.

## Franklin Mutual European Fund (A)

Le fonds vise une appréciation du capital à long terme en investissant essentiellement dans des actions de sociétés situées dans des pays européens ou y exerçant leurs activités principales.

Les gestionnaires privilégient les actions qu'ils jugent sous-évaluées par rapport à leur valeur intrinsèque (actions de type "deep value").

Le compartiment peut aussi investir dans des titres de sociétés impliquées dans des fusions, liquidations et réorganisations.

Dans une moindre mesure, il peut également investir dans des titres de créance de sociétés en cours de réorganisation ou de restructuration financière, et dans des titres non européens.

Prospectus, autres documents officiels et suivi des performances:

<http://www.morningstar.fr/fr/funds/snapshot/snapshot.aspx?id=FOGBR04IMW>

### Caractéristiques clés du fonds

**Code ISIN:** LU0140363002

**Société de gestion:** Franklin Templeton Investments Ltd

**Date de lancement:** 31 décembre 2001

**Devise:** EUR

Fonds de capitalisation

### Évolution de la valeur nette d'inventaire du fonds sur les 10 dernières années



Source: Bloomberg.

Les données du passé ne présentent aucune garantie pour l'avenir.

## PIMCO Global Investors Series plc Global Investment Grade Credit E Acc EUR (Hdg)

Activement géré, ce fonds investit dans un portefeuille diversifié d'obligations. Au moins deux tiers de ses actifs sont investis en obligations d'entreprises de qualité disposant d'un rating "Investment Grade", c.-à-d. dotées de notations allant de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's (S&P) ou de notations équivalentes auprès des autres agences de notation. Tactiquement, le fonds peut également investir jusqu'à 15% de ses actifs en obligations à haut rendement.

L'approche d'investissement est basée sur la valeur fondamentale des titres et met l'accent sur la diversification et le contrôle du risque. S'appuyant sur son expertise des marchés obligataires, le fonds peut tirer parti d'un vaste éventail d'opportunités d'investissement.

Prospectus, autres documents officiels et suivi des performances:

<http://www.morningstar.fr/fr/funds/snapshot/snapshot.aspx?id=FOGBR06T6F>

### Caractéristiques clés du fonds

**Code ISIN:** IE00B11XZ434

**Société de gestion:** PIMCO Europe Ltd

**Date de lancement:** 31 mars 2006

**Devise:** EUR

Fonds de capitalisation

### Évolution de la valeur nette d'inventaire du fonds sur les 6 dernières années



Source: Bloomberg.

Les données du passé ne présentent aucune garantie pour l'avenir.

## Ethna-Aktiv E (T)

Ethna-Aktiv E (T) investit dans des titres de toute nature, entre autres obligations, actions, instruments du marché monétaire et dépôts à terme. Le fonds vise à préserver le capital et à créer de la valeur sur le long terme. Pour atteindre cet objectif, les gestionnaires mènent une gestion active qui tient compte tant de la situation actuelle du marché que des développements futurs attendus.

La gestion active s'adapte en permanence aux évolutions des marchés boursiers. Mais, alors qu'elle ne peut excéder un maximum de 49% quand les marchés sont favorables, la partie "actions" peut être ramenée à 0% en période de tempête boursière. Grâce à cette grande flexibilité, le fonds peut offrir une bonne résistance en temps de crise et profiter néanmoins des périodes haussières.

Prospectus, autres documents officiels et suivi des performances:

<http://www.ethenea.lu/fr/fonds/ethna-aktiv-e>

### Caractéristiques clés du fonds

**Code ISIN:** LU0431139764

**Société de gestion:** Ethenea Independent Investors SA

**Date de lancement:** 16 juillet 2009

**Devise:** EUR

Fonds de capitalisation

### Évolution de la valeur nette d'inventaire du fonds sur les 10 dernières années\*



Source: Bloomberg.

Les données du passé ne présentent aucune garantie pour l'avenir.

\* Données historiques basées sur la valeur nette d'inventaire (VNI) du fonds Ethna-Aktiv E (T) (fonds de capitalisation) à partir du 16 juillet 2009 (date de création du fonds). Les données antérieures sont basées sur la VNI du fonds Ethna-Aktiv E (A) (fonds de distribution) qui dispose d'un portefeuille strictement identique et a été lancé le 15 février 2002.

## Le rendement de ces trois fonds est à vous!

La plus-value éventuelle de SMART INVEST BON Fund Selection 2 est déterminée par l'évolution du panier composé à parts égales des trois fonds. Leurs performances pourront ainsi contribuer dans une même mesure à la réalisation d'un rendement attrayant.

De plus, contrairement à un investissement direct dans ces fonds, vous n'aurez pas de souci à vous faire à propos de votre capital puisque celui-ci (hors taxe et frais d'entrée) est totalement protégé au terme, sauf en cas de défaillance de Fortis Banque sa.

### Mode de calcul de la plus-value au terme

La plus-value éventuelle est déterminée en quatre étapes.

1. La **valeur initiale du panier** est définitivement fixée à 100 le 31 décembre 2012 et définie sur base des valeurs nettes d'inventaire (VNI) des 3 fonds à cette même date.
2. Pour déterminer la **valeur finale du panier**, les VNI des 3 fonds sont relevés à 31 dates prédéterminées, mensuellement réparties entre le 29 juin 2018 et le 31 décembre 2020. La valeur finale de chaque fonds correspondra à la moyenne des 31 VNI ainsi relevés. La valeur finale du panier sera calculée sur base du rapport entre la valeur finale et la valeur initiale de chaque fonds.
3. Un **facteur d'ajustement (FA) de 1% sur base annuelle** est appliqué sur la valeur finale du panier. Concrètement, cela signifie que la valeur finale du panier effectivement prise en compte ne correspondra pas au résultat du calcul effectué à l'étape 2, mais à seulement 92,17% de celui-ci ( $92,17\% = (1-1\%)^{(2922/360)}$ ; 2922 étant le nombre de jours calendrier pris en considération).

**Valeur finale du panier x 92,17% = valeur finale effectivement prise en compte pour déterminer la plus-value.**

4. Pour déterminer la **performance du panier**, on compare sa valeur finale effectivement prise en compte (après application du FA) avec sa valeur initiale. En cas d'évolution positive, la plus-value est égale à 100% de la performance positive du panier. En cas d'évolution nulle ou négative, aucune plus-value n'est attribuée.

### Une fiscalité avantageuse

Selon les nouvelles mesures fiscales entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012 en Belgique et sous réserve de modifications ultérieures, la plus-value éventuellement octroyée au terme reste exempte de précompte mobilier.

$$\left( \frac{\text{Valeur finale effectivement prise en compte}}{\text{Valeur initiale}} - 1 \right) \times 100 = \text{performance du panier (exprimée en \%)}$$

### Au terme, l'investisseur reçoit

100% de la prime nette investie  
(hors taxe et frais d'entrée)

+

100% de la hausse ajustée du FA du  
panier des trois fonds sous-jacents

### Exemples de calcul de la plus-value

Ces exemples fictifs, donnés à titre purement illustratif du mode de calcul de la plus-value éventuelle, ne donnent aucune garantie ni aucune indication quant à la performance future.

	Scénario négatif			Scénario neutre			Scénario positif		
	Franklin Mutual European Fund	PIMCO Global Inv. Grade E Acc EUR (Hdg)	Ethna-Aktiv E (T)	Franklin Mutual European Fund	PIMCO Global Inv. Grade E Acc EUR (Hdg)	Ethna-Aktiv E (T)	Franklin Mutual European Fund	PIMCO Global Inv. Grade E Acc EUR (Hdg)	Ethna-Aktiv E (T)
Valeur initiale du panier au 31.12.2012	100			100			100		
Valeur initiale du fonds au 31.12.2012	12	14,95	118	12	14,95	118	12	14,95	118
Valeur finale <sup>1</sup> du fonds au 29.01.2021	10	13,84	115	16,11	22,20	161,94	20	26,30	175
$\frac{\text{Valeur finale du fonds}}{\text{Valeur initiale du fonds}} - 1$	-16,67%	-7,41%	-2,54%	34,25%	48,52%	37,24%	66,67%	75,93%	48,31%
Valeur finale du panier hors FA <sup>2</sup> au 29.01.2021	$100 + \frac{(-16,67 + (-7,41) + (-2,54))}{3}$ = 91,13			$100 + \frac{(34,25 + 48,52 + 37,24)}{3}$ = 140,00			$100 + \frac{(66,67 + 75,93 + 48,31)}{3}$ = 163,63		
Valeur finale du panier corrigée du FA <sup>2</sup> au 29.01.2021	83,99			129,04			150,82		
Performance du panier	<b>-16,01%</b>			<b>29,04%</b>			<b>50,82%</b>		
Le bénéficiaire reçoit au terme	100% de sa prime nette investie <sup>3</sup> , mais aucune plus-value, soit un rendement actuariel de <b>-0,24%</b> <sup>4</sup> .			100% de sa prime nette investie <sup>3</sup> + une plus-value de 29,04%, soit un rendement actuariel de <b>2,95%</b> <sup>4</sup> .			100% de sa prime nette investie <sup>3</sup> + une plus-value de 50,82%, soit un rendement actuariel de <b>4,96%</b> <sup>4</sup> .		

1. La valeur au terme est égale à la moyenne des 31 observations mensuelles relevées à 31 dates prédéterminées, réparties entre le 29 juin 2018 et le 31 décembre 2020.

2. FA: facteur d'ajustement de 1% sur base annuelle, appliqué sur la valeur réelle de la performance finale du panier au terme.

3. Hors taxe et frais d'entrée.

4. Hors taxe, frais d'entrée inclus.

# SMART INVEST BON Fund Selection 2 en un coup d'œil

<b>Description</b>	<p>SMART INVEST BON Fund Selection 2 est une assurance-vie individuelle liée à un fonds de placement (branche 23) de AG Insurance.</p> <p><b>Parties concernées</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Assuré = le preneur d'assurance.</li><li>- Bénéficiaire en cas de vie de l'assuré = au choix.</li><li>- Bénéficiaire en cas de décès de l'assuré = au choix.</li><li>- Assureur = AG Insurance sa.</li></ul>
<b>Risques</b>	<p>Principaux risques liés à un placement dans SMART INVEST BON Fund Selection 2</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Risque de crédit:</b> la protection de la prime nette au terme est organisée au moyen d'un dépôt des primes nettes auprès de Fortis Banque sa. AG Insurance sa ne répond pas de la défaillance éventuelle de cette entreprise. En cas de faillite ou de défaut de paiement du dépositaire, l'investisseur s'expose au risque de ne pas récupérer son capital au terme.</li><li>- <b>Risque d'investissement:</b> des investissements en produits dérivés sont également effectués. Ces produits dérivés consistent en l'échange, via des contrats de swap conclus avec des partenaires financiers spécialisés, de la majeure partie du rendement du dépôt auprès de Fortis Banque sa. L'entreprise d'assurance ne répond pas de la défaillance éventuelle de toute contrepartie tenue à une obligation de paiement en faveur du fonds. Les conséquences éventuelles sont à charge du preneur d'assurance. Les contreparties tenues à une obligation de paiement en faveur du fonds ont au minimum un rating "Investment Grade" (minimum Baa3 chez Moody's, BBB chez Standard &amp; Poor's et BBB chez Fitch) lors de la conclusion des contrats.</li><li>- <b>Risque de liquidité:</b> dans certaines circonstances exceptionnelles (telles que décrites dans le règlement de gestion), la liquidation des unités du fonds pourrait être retardée ou suspendue.</li><li>- <b>Risque de fluctuation de la valeur du contrat:</b> la valeur d'une unité dépend de l'évolution de la valeur de l'actif sous-jacent, des taux d'intérêt et de la volatilité, et n'est jamais garantie. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. Par conséquent, cette valeur d'unité pourra être tant supérieure qu'inférieure à sa valeur de départ. De ce fait, en cas de rachat avant le terme, le preneur d'assurance doit être conscient qu'il ne récupérera éventuellement pas l'entièreté de sa prime nette investie.</li></ul>
<b>Souscription</b>	<p><b>Période de souscription:</b> du 15 novembre au 14 décembre 2012 inclus (sauf clôture anticipée).</p> <p><b>Date ultime de paiement:</b> 21 décembre 2012.</p> <p><b>Investissement net:</b> minimum 5.000 EUR (hors taxe et frais d'entrée).</p> <p>Pas de versement supplémentaire possible après la période de souscription.</p> <p><b>Valeur d'unité:</b> 100 EUR.</p>
<b>Frais</b>	<p><b>Frais d'entrée:</b> 2%.</p> <p><b>Frais de gestion:</b> maximum 1,20% sur base annuelle (inclus dans les valeurs d'unité).</p> <p><b>Frais de sortie:</b> pas de frais de sortie au terme ni en cas de décès.</p> <p>Un rachat partiel n'est pas possible. L'indemnité de rachat s'élève à 1%. Aucune indemnité de rachat n'est due si le rachat prend effet au cours de la dernière année précédant le terme du contrat.</p>
<b>Fiscalité</b>	<p><b>Taxe sur les assurances vie:</b> 1,10% (preneur d'assurance = personne physique).</p> <p>Cette assurance placement n'entre pas en ligne de compte pour une déductibilité fiscale ni pour une réduction d'impôt. L'assureur ne retient pas de précompte mobilier ni de cotisation complémentaire sur les prestations d'assurance en cas de rachat avant terme, ni sur le capital vie au terme, ni sur le capital décès, conformément au régime fiscal d'application au 01/11/2012 et sous réserve de modifications ultérieures.</p>
<b>Garanties</b>	<p><b>Garanties en cas de vie:</b> nombre d'unités du fonds détenues multiplié par la valeur de l'unité au terme.</p> <p><b>Garanties en cas de décès:</b> la prime nette investie jusqu'à la date de constitution du fonds et, par après, le nombre d'unités du fonds détenues multiplié par la valeur de l'unité avec, sous certaines conditions (voir l'encadré "Une couverture décès étendue gratuite" en page 3), une valeur minimale de 100 EUR par unité.</p>
<b>Rendement</b>	<p>Il n'y a aucune garantie de rendement. Le rendement final dépend de la plus-value réalisée par le fonds SMART INVEST BON Fund Selection 2.</p> <p><b>Le fonds SMART INVEST BON Fund Selection 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Lancement du fonds: 31 décembre 2012.</li><li>- Terme du fonds: 29 janvier 2021.</li><li>- Objectifs du fonds: protéger la prime nette investie (hors taxe et frais d'entrée) à concurrence de 100% au terme et réaliser une éventuelle plus-value associée à l'évolution d'un panier composé de 3 fonds sous-jacents.</li><li>- Valeur initiale des fonds sous-jacents: valeur nette d'inventaire du 31 décembre 2012.</li><li>- Valeur finale des fonds sous-jacents: moyenne des valeurs nettes d'inventaire relevées à 31 dates d'observation mensuelles préfixées, la première observation étant réalisée le 29 juin 2018 et la dernière, le 31 décembre 2020.</li><li>- La classe de risque du fonds SMART INVEST BON Fund Selection 2 au 15 novembre 2012 est estimée à III, sur une échelle de 0 à VI (VI correspondant au risque le plus élevé). Réévaluée chaque année, la classe de risque est susceptible d'évoluer avec le temps.</li></ul> <p>AG Insurance se réserve le droit, dans certaines circonstances, de liquider le fonds SMART INVEST BON Fund Selection 2 avant le terme prévu, ainsi que de modifier totalement ou partiellement le règlement de gestion. Vous trouverez plus de détails à propos de ces éventualités et de leurs conséquences pour le preneur d'assurance dans le règlement de gestion.</p>

## Envie d'en savoir plus à propos de cet investissement?

**Pour en savoir plus à propos de cet investissement ou pour y souscrire, adressez-vous à votre private banker ou à votre wealth manager.** Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions. Il examinera en outre avec vous si cette formule de placement répond bien à votre profil d'investisseur et quelle place il convient de lui réserver dans votre portefeuille.

**Consultez la "Fiche info financière Assurance-vie" et le règlement de gestion du fonds** décrivant les caractéristiques et les frais du SMART INVEST BON Fund Selection 2. Ces deux documents sont disponibles gratuitement auprès de votre private banker ou de votre wealth manager ainsi que sur le site [www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer](http://www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer) > Produits structurés: informations > Assurances placements. C'est également sur ce site que BNP Paribas Fortis assurera un suivi mensuel de l'évolution du SMART INVEST BON Fund Selection 2 et communiquera, le cas échéant, aux investisseurs toute modification importante quant à son profil de risque et/ou à sa valeur.

SMART INVEST BON Fund Selection 2 est un produit d'assurance-vie individuelle de AG Insurance sa, boulevard E. Jacquain 53, B-1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0404.494.849, proposé par BNP Paribas Fortis. BNP Paribas Fortis est la dénomination commerciale de Fortis Banque sa, Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.199.702, inscrite et agissant comme agent d'assurance sous le numéro FSMA 25.879 A pour AG Insurance sa.